



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**

**AVENANT N°1 AU MARCHÉ AO2019-01  
ACCORD CADRE DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE BENNES POUR  
LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

**LOT 2 ACQUISITION DE MINI BENNE DE COLLECTE DES DECHETS A  
COMPACTION DE 5M3 DE VOLUME SUR UN CHASSIS DE 3,5 ET 4,5  
TONNES**

**DU 7 Août 2019**

Entre :

**La Communauté de Communes Vallée des Baux - Alpilles**  
sise 23 avenue des Joncades Basses 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE

Représentée par son Président, Monsieur Hervé CHERUBINI, habilité par la décision  
n° ....., en date du .....

d'une part,

et,

**La Société PB ENVIRONNEMENT**  
Domiciliée 37 Avenue Jean Monnet, 13410 Lambesc  
N°SIRET : 48183313500017

représentée par Monsieur BLAISE Etienne, Président., dûment habilité à cet effet

d'autre part,

Le présent avenant comporte 3 feuillets numérotés de 1 à 3.

**Etant préalablement exposé que :**

Le présent accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application de l'Article L2124-2 du code de la commande publique en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

Il s'agit d'un accord-cadre au sens de l'article L. 2125-1 1° du code de la commande publique et conclu avec un opérateur économique.

L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 du Code de la commande publique.

L'accord-cadre se décompose en deux lots :

- Lot n°1 : acquisition et livraison de bennes de collecte des déchets ménagers (19 tonnes et 26 tonnes pour des volumes de 14m<sup>3</sup> à 20m<sup>3</sup>)
- Lot n°2 : acquisition de mini benne de collecte des déchets à compaction de 5m<sup>3</sup> de volume sur un châssis de 3,5 et 4,5 tonnes

L'accord-cadre est passé pour une durée de 48 mois à compter de sa notification.

Ce lot n°2 a été conclu avec la société PB ENVIRONNEMENT (13410 LAMBESC) sur la base des seuils de commandes suivants :

quantité minimum : 1

quantité maximum : 5

Enfin, il est nécessaire de conclure un avenant afin de prendre en compte la fin de production et de commercialisation du Châssis Nissan T 400 prévu pour la référence n°1 du Camion Mini-Benne d'environ 5M<sup>3</sup> sur châssis 3,5T CITANEA trémie haute sur châssis NT400.

Il est donc arrêté et convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1. - PRESTATIONS ET PRIX NOUVEAUX**

Par courrier en date du 30 avril 2021, le titulaire du marché PB ENVIRONNEMENT informe la Communauté de Communes de la fin de production du Chassis NISSAN 3,5T et la proposition d'un autre châssis respectant les exigences minimales du CCTP.

Le présent avenant n°1 a pour objet d'intégrer un prix nouveau en substitution au prix cité en préambule :

- Une mini-benne CITANEA trémie Haute sur un châssis FUSO Canter 3S13 pour un prix unitaire € HT de : 71 640 €HT

Le présent avenant est pris en application de l'article R2194-8 du code de la commande publique.

**ARTICLE 2. - MODIFICATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Le Bordereau des prix unitaire est modifié afin d'intégrer ce prix nouveau décrit à l'article 1 du présent avenant.

**ARTICLE 3. - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

L'accord-cadre à bons de commande comprend des seuils minimums maximums en quantités : seuil minimum de 1 ; seuil maximum de 5.

Ces seuils demeurent inchangés.

Aussi, afin d'apprécier l'impact de ce prix nouveau sur l'économie du marché, la variation du prix unitaire a été calculée (+11,75% par rapport au prix unitaire initial) ainsi qu'un comparatif du coût d'acquisition de 5 mini-benne 3,5T a été établi comme suit :

Le montant estimatif de commande (DQE) pour l'acquisition de 5 bennes pour toute la durée de l'accord-cadre sur la base du prix unitaire du camion mini-benne CITANEA avec Châssis NISSAN 3,5T à 64 104€ HT l'unité est de 320 520€ HT

Le montant estimatif de commande (DQE) pour l'acquisition de 5 bennes pour toute la durée de l'accord-cadre avec pour base :

- Le coût d'acquisition des 2 acquisitions de CHASSIS NISSAN 3,5T de 2019 et 2020
- Le coût d'acquisition prévisionnel de deux nouvelles mini-bennes sur la base du prix unitaire nouveau Mini-benne CITANEA avec CHASSIS 3,5T FUSO Canter 3S13 à 71 640€ HT l'unité. Ainsi le montant total estimatif est le suivant : 343 128,00 € HT

Par conséquent, l'incidence prévisionnelle de ce prix nouveau dans le montant estimatif de l'accord-cadre est de +7,05%.

**ARTICLE 4. - CLAUSE DE RENONCIATION A RECOURS**

Le titulaire du marché renonce à tout recours pour quelque motif que ce soit, pour des faits ou des prestations prévues ou liées au présent avenant.

**ARTICLE 5. - SPÉCIFICATIONS DIVERSES**

Toutes les clauses et conditions du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux prescriptions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

**ARTICLE 6. - PRISE D'EFFET**

AR PREFECTURE

013-241300375-20210610-DEL107\_2021-DE  
Regu le 11/06/2021

Le présent avenant prend effet à compter de sa notification.

Fait en un seul exemplaire

A ,

le

A ,

le

Mention manuscrite « lu et  
approuvé »  
(signature et cachet de la société)

Le Président

Hervé CHERUBINI